

# PRÉVENTION DU CANCER COLORECTAL

## RÔLE DU PHARMACIEN



**DÉPISTAGE  
DESCANCERS**  
Centre de coordination  
Grand-Est

### PROGRAMME ORGANISÉ DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

<b>Population cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>hommes et femmes de 50 à 74 ans, asymptomatiques et sans antécédents personnels ou familiaux de cancer ou d'adénome colorectaux ou de maladie inflammatoire chronique de l'intestin</li> </ul>
<b>Règle d'invitation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>invitation tous les 2 ans par l'Assurance Maladie à partir de janvier 2024</li> </ul>
<b>Test</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>test immunologique (performant et facile à réaliser)</li> <li>1 prélèvement tous les 2 ans</li> </ul>
<b>Remboursement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>test et analyse pris en charge à 100 % sans avance de frais</li> <li>les examens complémentaires suite à un test positif sont pris en charge aux conditions habituelles (assurance maladie + mutuelle ou C2S (anciennement CMUc))</li> </ul>

### RÔLE IMPORTANT DU PHARMACIEN

- Informer sur l'intérêt du test de dépistage
- Repérer les exclusions : voir tableau ci-dessous
- Expliquer la procédure de réalisation du test en identifiant les éléments du kit avec la personne avant la remise
- Initier le dialogue avec la personne pour l'aider à lever ses freins éventuels
- Communiquer toute exclusion ou inclusion au CRCDC Grand Est (coordonnées de votre site territorial en annexe)

### CRITÈRES D'EXCLUSIONS À LA RÉALISATION DU TEST IMMUNOLOGIQUE

<b>Symptômes évocateurs d'un cancer colorectal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de sang dans les selles</li> <li>Douleurs abdominales d'apparition récente, persistantes ou inexplicables</li> <li>Troubles du transit récents et persistants de cause inexplicable</li> <li>Amaigrissement inexplicable</li> <li>Anémie ferriprive</li> </ul>	Consultation chez un gastro-entérologue en vue d'une coloscopie
<b>En cas de risque élevé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ATCD personnel de cancer colorectal ou d'adénome</li> <li>ATCD familial de cancer colorectal ou d'adénome de plus de 10 mm survenu chez 1 parent au 1er degré &lt; 65 ans ou chez au moins 2 parents au 1er degré (quel que soit l'âge)</li> <li>Maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI)</li> </ul>	Surveillance par coloscopie Exclusion définitive
<b>En cas de risque très élevé (prédisposition génétique)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Polypose adénomateuse familiale (PAF)</li> <li>Cancer colorectal héréditaire non polyposique (syndrome de Lynch)</li> </ul>	Surveillance par chromo-coloscopie et suivi en consultation d'oncogénétique Exclusion définitive
<b>Si la personne a réalisé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une coloscopie totale il y a moins de 5 ans</li> <li>Une coloscopie incomplète suivie d'un coloscanner il y a moins de 5 ans</li> </ul>	Exclusion temporaire si examen normal (prochain test immunologique à 5 ans)